

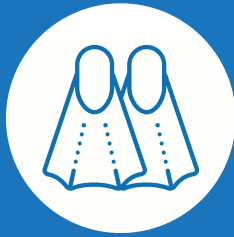
FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION



FORMACODE: 15436 - RNCP: 36248 - ROME: G1204 - CODE DIPLOME : 44633518
STRASBOURG (67)



DATES:

Du 24 septembre 2025
au 08 juillet 2026

LIEU DE FORMATION

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des sports, le brevet Professionnel Jeunesse, Sport, éducation populaire, option « Activités Aquatiques et de la natation », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des activités aquatiques et de la natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur sauveteur ».

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Claudia RAMUNDO
cramundo@cles-sport.com
06.25.59.60.37

Référent administratif :
Assistant(e) formation
administration@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Référente
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le maître-nageur sauveteur exerce essentiellement son métier au sein des piscines municipales ou intercommunales. Il assure la sécurité des biens et des personnes, enseigne la natation dans le cadre scolaire ou d'activités de loisirs allant du niveau débutant au perfectionnement, et anime les activités aqua formes. On peut également le trouver dans les centres de remise en forme, de thalassothérapie ou encore en centre de rééducation.

L'été, la demande de maîtres-nageurs explose sur les lieux de vacances (campings, hôtels, plans d'eau...) À noter que pour les plages, il devra posséder une habilitation spécifique.

Pour évoluer, le concours ETAPS permet au maître-nageur d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Des concours internes lui permettront d'aller vers les fonctions de directions.

Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement, grâce au DEJEPS, DEESJEPS ou au BF Moniteur/trice sportif/ve de natation.

Enfin, il peut élargir son champ d'activité vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE
SATISFACTION*

84%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%



INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- Niveau collège en langue française
- PSE1 et BNSSA en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables 400m en moins de 7min 40sec

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2 jours en centre de formation / 3 jours en structure d'accueil.
La formation en centre s'effectue en présentiel et en distanciel
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

616 heures en centre
616 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: A partir de 5 985€ en fonction du parcours
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur
www.service-public.fr

TESTS COMPLÉMENTAIRES D'ENTRÉE EN FORMATION

- Epreuve écrite : Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuve orale: Entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat
- Epreuve sportive : prise en compte de la performance réalisées aux Tests d'Exigences Préalables ou en compétition (palmarès FFN)

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation

UC4: MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION.

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratiques des activités aquatiques et de la natation

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Consultez notre site internet : www.cles-sport.com

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



MINISTÈRE
DES SPORTS